



Rabat, le . 23 JAN. 2023

DECISION N°191/01/2023 D'APPEL A CANDIDATURE

Le Directeur par intérim de l'Agence Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013, relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) et ses amendements ;

Vu la décision n° 01-01-2022/DG portant sur l'Organigramme de l'AAVB ;

Vu la décision n° 220/02/2022 fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur de l'AAVB;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 :

Un appel à candidature interne est lancé afin de pourvoir le poste de responsabilité suivant :

- Chef de service Instruction des Projets.

L'appel à candidature est ouvert aux candidats internes de l'AAVB justifiant les conditions suivantes :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
1	Chef de Service Instruction des Projets	Architecte	Minimum 5 ans d'expérience au sein de l'Agence en tant que cadre.

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 2 :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature appuyée éventuellement par l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- ✓ Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- ✓ Un rapport exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour le développement et amélioration de la performance du poste ;
- ✓ Copie de la CIN.

Article 3 :

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'Agence sis à avenue prince héritier Salé sous pli fermé, ou par e-mail à l'adresse : recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma, avant le..... (date incluse), Cette dernière se chargera d'examiner les candidatures et de publier les résultats.

Les candidats répondant aux critères requis seront convoqués pour l'entretien d'évaluation, qui portera sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes aux postes à pourvoir.

Article 4 :

La date exacte de l'entretien d'évaluation sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés et se dérouleront dans les locaux de l'AAVB.

Article 5 :

Une commission désignée par Monsieur le Directeur de l'AAVB se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 :

La présente décision et les résultats des entretiens d'évaluation seront affichés dans les locaux de l'AAVB et publiés sur :

- ✓ Le site de l'agence : www.bouregreg.com
- ✓ Le site des emplois publics : www.emploi-public.ma

Le Directeur par intérim

M. Housni EL GHAZAOUI



Fiche de Poste
Intitulé de poste
Chef de service Instruction des Projets
Rattachement hiérarchique
Division de la Gestion Urbaine
Missions
Mettre en place et assurer le suivi des activités de la gestion urbaine conformément à la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme,
Activités
<p>Le service instruction des projets est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'examiner la recevabilité des dossiers de demandes d'autorisation, • d'examiner et instruire les demandes d'autorisation des projets de construction, de lotissements et de groupes d'habitations, • d'examiner et instruire les demandes d'autorisation des projets • d'examiner et instruire les demandes de réfection et d'installations saisonnières, • d'assurer l'ouverture et le suivi des chantiers autorisés, • de traiter les demandes de permis d'habiter, de certificats de conformité et de réception, • d'organiser le travail des commissions d'instruction des demandes d'autorisation en coordination avec les autorités compétentes.
Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Capacités managériales et organisationnelles ; - Capacité rédactionnelle en langue arabe et français - Maîtrise des logiciels et outils utilisés dans le domaine; - Connaissance en matière d'urbanisme ;
Diplôme requis
Architecte
Ancienneté et expérience minimale requises
Minimum 5 ans d'expérience au sein de l'Agence en tant que cadre